

BULLETINS
DE
L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES
ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

ANNÉE 1839.

TOME VI. — 2^m PARTIE.



BRUXELLES,
M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

1839.

Orchidées. On a cru que le principe aromatique de la vanille provenait uniquement de la pulpe, substance cellulaire amorphe qui remplace les spermophores des vraies Orchidées et qui servait de base à la distinction en famille particulière (*Vanillacées*) que M. Lindley a introduite dans les classifications; cependant chez le *Leptotés*, qui n'a point de pulpe, mais des arilles secs, l'odeur gît uniquement dans le péricarpe, organe qui est aussi son siège dans la vanille, sans l'exclure toutefois de la pulpe.

ENTOMOLOGIE.

Description de deux nouvelles espèces d'ÆSHNA du sous-genre ANAX (Leach.), par M. Edm. De Selys Longchamps.

Le genre *Æshna*, après en avoir écarté, sous le nom de *Petalura*, les espèces dont les yeux sont éloignés l'un de l'autre comme chez les Agrions, et les *Cordulægaster* où ils se touchent à peine, se subdivise encore en deux sections caractérisées par des différences qui ne sont bien sensibles que dans les mâles. C'est ce qui m'empêche d'adopter le genre *Anax* de Leach., fondé sur celles dont les ailes inférieures sont semblables et arrondies dans les deux sexes, tandis que l'auteur anglais réservait le nom d'*Æshna* aux espèces dont les mâles ont le bord anal des secondes ailes subitement anguleux, caractère qui est commun aux *Petalura*, aux *Cordulægaster* et aux *Cordulia* du même auteur. Je pense donc que cette coupe d'*Anax* doit être présentée comme un simple sous-genre

propre a faciliter le classement des espèces. Il présente encore la particularité, que les mâles n'ont pas sur les côtés du second segment abdominal ces deux petits renflemens qui caractérisent plus ou moins les autres *Æshnes*.

C'est à Vander Linden que l'on doit la distinction de la seule espèce indigène d'*Anax* qui était connue jusqu'ici. Il la décrivit sous le nom d'*Æshna formosa* et la croyait particulière à l'Italie. Je l'ai retrouvée depuis en Belgique. Aujourd'hui je ferai connaître deux nouvelles espèces européennes que j'ai recueillies dans le midi et qui sont surtout caractérisées par leur taille, ainsi que par une forme très-différente dans les appendices anales des mâles, comme on peut en juger par les figures que j'en donne ici. Les côtes équatoriales fournissent plusieurs espèces du même groupe, qui semble exclu des contrées froides.

ESPÈCES.

N° 1. *ÆSHNA (Anax) FORMOSA*. Vander Linden, 1820. —
B. De Fonscol. — Steph. — Curtis.

Æ. Thorace virescente immaculato, abdomine strigâ dorsali angulosâ nigrâ, parastigmate alarum valdè elongato rufescente; appendicibus analibus maris subspathulatis, inferiori subquadratâ; fœminæ lanceolatis.

Long. M. 34 l. F. 32 $\frac{1}{2}$; envergure 46 à 48 l.; longueur de l'appendice anale inférieure du mâle 1 ligne.

Synonymie : *ÆSHNA AZUREA*, Toussaint de Charpentier, 1825.
ANAX IMPERATOR, Leach.

♂. Tête jaune, bouche brune; une tâche transverse

bleue sur le haut du front et une autre petite triangulaire noire devant les ocelles ; yeux verts à fond bleu. Thorax d'un beau verdâtre clair sans taches, à l'exception des deux plaques latérales supérieures qui précèdent le bouclier et sont bleues, et séparées par une ligne dorsale jaunâtre. Le dessous entre les pieds roussâtre. Abdomen déprimé, long, renflé à sa base, étranglé au milieu du 3^e segment. Le 1^{er} segment verdâtre avec deux taches basales brunes ; la base du 2^e verdâtre ; tous les autres d'un bleu brillant en dessus avec les bords noirs. Une tache transversale noire sur le 2^e, et une bande dorsale anguleuse depuis le 3^e jusqu'au dernier segment. Cette bande traversée à la base des 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e et 8^e segments par une raie courte également noire. Appendices anales brun-noirâtres. Les deux supérieures ayant deux fois la longueur du dernier segment, atténuées à leur base, ensuite élargies, puis tronquées à leur extrémité. Une ligne élevée les traverse longitudinalement en dessus. Le bord interne de cette ligne est cilié. L'appendice inférieure égale à peine en longueur le tiers des supérieures. Elle est à peu près carrée, recourbée en haut et à bords renflés. Pieds noirs, la base des cuisses rousse. Ailes un peu teintées de jaunâtre surtout au milieu. Parastigma très-allongé brun-roussâtre. Membranule accessoriale blanche à la base, ensuite cendrée. Nervure costale jaune extérieurement.

♀. Elle diffère du mâle par la forme des deux appendices anales supérieures qui sont lancéolées sans ligne élevée, et par la couleur de l'abdomen. Le 1^{er} segment est brunâtre, le 2^e verdâtre, le 3^e bleu à la base, et les autres d'un vert un peu bleuâtre ou mélangé de jaunâtre. La bande dorsale noire anguleuse part du milieu du 2^e segment.

La *Formosa* est répandue dans une grande partie de l'Europe méridionale et tempérée, depuis l'Italie jusqu'en Belgique et en Angleterre. Dans la Campagne de Rome, je l'ai prise vers le 25 mai : en Belgique, elle paraît plus tard, c'est-à-dire de la fin de juin au milieu de juillet. Elle voltige sur les étangs et ne s'éloigne pas de l'eau. Les mâles, qui sont beaucoup plus nombreux que les femelles, sont d'un éclat admirable.

Toussaint de Charpentier, qui a reçu cette espèce de Hongrie, l'a décrite sous le nom d'*Azurœa*, d'après des individus secs; c'est pour cela qu'il indique par erreur la couleur bleue et non le vert comme étant celle du thorax. Il y a dans plusieurs collections de Paris des *Æshnes* reçues d'Afrique et des îles Canaries qui ne m'ont pas paru différer de celle-ci.

N° 2. *ÆSHNA* (ANAX) PARTHENOPE. Nobis.

Æ. Thorace maculis angustis transversalibus, abdomine strigâ dorsali angulosâ nigrâ, parastigmate alarum subelongato rufescente; appendicibus analibus superioribus maris subspathulatis, apice truncatis, inferiori latâ brevissimâ, scæminæ lanceolatis.

Long. 29 l.; envergure 44 l.; longueur de l'appendice anale inférieure du mâle $\frac{1}{2}$ ligne à peine.

♂. Tête jaune, bouche brune; une tache transverse noire bordée de bleu en arrière sur le haut du front, et une autre petite triangulaire noire devant les ocelles. Yeux bleus. Thorax en partie bleu et verdâtre avec des lignes latérales noires. Le devant du thorax traversé par deux bandes étroites brunes tout-à-fait parallèles au cou. Abdomen déprimé, long, renflé à sa base, étranglé au milieu du 3^e segment. Le 1^{er} segment avec deux taches

basales et une tache latérale brunes. Une tache transversale sur le 2° et une bande dorsale anguleuse depuis le 3° jusqu'au dernier segment. Cette bande traversée à la base des 3°, 4°, 5°, 6°, 7° et 8° segmens par une raie courte de la même couleur. Derrière la ligne transversale du 2° anneau se trouve immédiatement un petit tubercule dorsal arrondi.

Observation. — Toutes les bandes et taches de l'abdomen sont noires sur un fond qui, autant que je m'en souviens, était généralement bleu. Je puis au moins l'assurer quant à la partie renflée des trois premiers segmens, car c'est à ce caractère que je distinguai au vol cette espèce de la *Formosa*.

Appendices anales brun-noirâtres, les deux supérieures ayant une fois et demie la longueur du dernier segment de l'abdomen, atténuées à leur base, ensuite élargies, puis tronquées à leur extrémité. Une ligne élevée les traverse longitudinalement en dessus. Le bord interne de cette ligne est cilié. L'appendice inférieure égale à peine en longueur le cinquième des supérieures; elle est peu visible en dessus, tronquée, plus large que longue, à bords renflés. Pieds noirs; les cuisses en partie ferrugineuses. Ailes teintées de jaunâtre sur leur milieu; parastigma moyen, brun-roussâtre. Membranule accessoire blanchâtre à la base, cendrée ensuite. La nervure de la côte jaune extérieurement.

♀. Elle diffère du mâle par la forme des appendices anales qui sont lancéolées, sans lignes élevées, et par la couleur du thorax et de l'abdomen où le bleu ne domine pas et se trouve mélangé de jaune, de verdâtre et de brun.

Observation. — L'individu que je possédais ayant été détruit par les insectes rongeurs, je ne puis donner de détails plus circonstanciés sur la femelle.

J'ai pris cette espèce nouvelle sur les rives du lac Averse près de Naples, le 10 mai 1838. Elle y était commune et semblait à son époque d'éclosion. Je crois l'avoir revue depuis dans la Campagne de Rome et même dans les marais de Ravennes, vers le commencement de juin. Le mâle diffère de celui de la *Formosa* par sa taille plus petite, par la tache noire transverse du front et par la couleur bleue des deux premiers segmens de l'abdomen et d'une partie du thorax qui est, en outre, marqué en avant de deux taches transverses, et par le parastigma qui est plus court que dans la *Formosa* qui n'a pas non plus de tubercule sur le dos du 2^e segment. La femelle se distingue au premier abord de la *Formosa* par une taille plus petite, la tache du front, etc. Il sera peut-être plus difficile de la reconnaître de la femelle de la *Mediterranea*, mais cette dernière a les cuisses antérieures d'un jaune clair extérieurement et le parastigma plus allongé.

N^o 3. *ÆSHNA (Anax) MEDITERRANEA*. Nobis.

Æ. Thorace vix maculato, abdomine strigâ dorsali angulosâ nigrâ, femoribus anticis extus pallidis, parastigmate alarum valdè elongato flavescente, appendicibus analibus maris subspathulatis apice acutis, inferiori triangulari acutâ (fœminæ lanceolatis?).

Longueur 29 lignes; envergure 44 lignes; longueur de l'appendice anale inférieure du mâle presque une ligne.

♂. Thorax presque sans taches (jaune verdâtre?); abdomen renflé à la base, étroit et cylindrique à partir du 3^e segment, un peu élargi et déprimé à son extrémité, tacheté à peu près comme les *Æ. parthenope* et *formosa*, avec cette différence qu'il n'y a aucun prolongement de

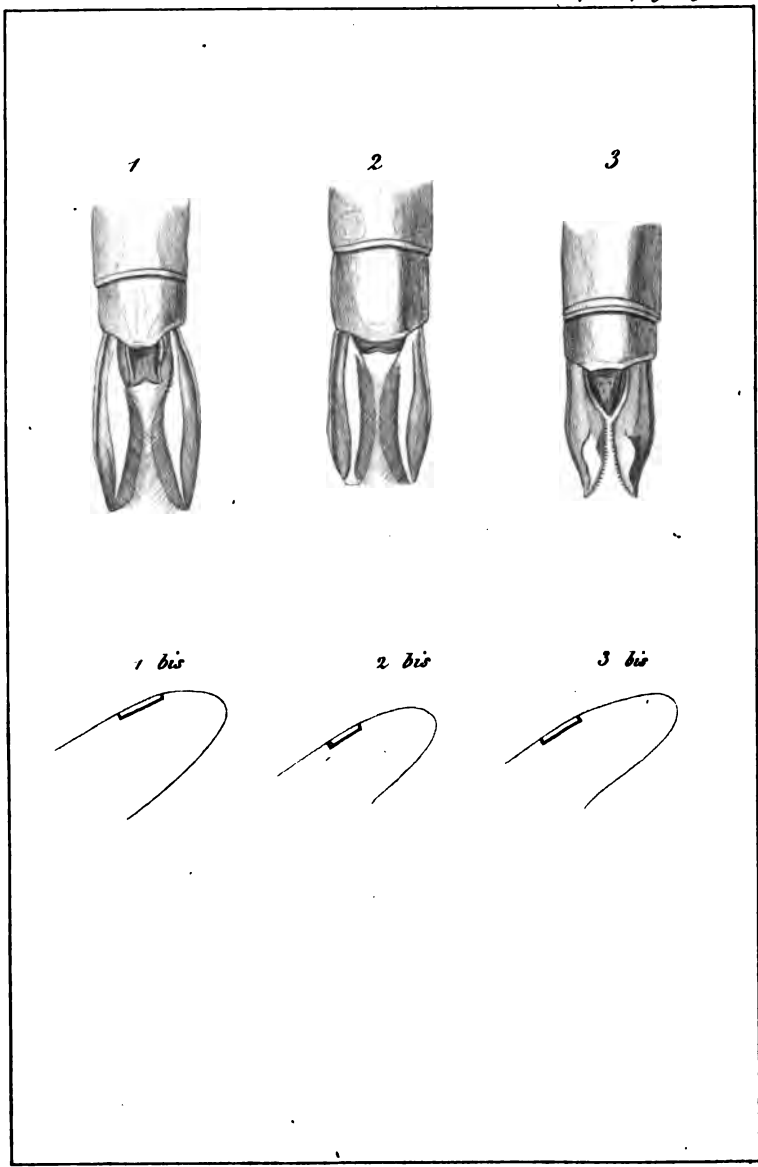
la ligne dorsale noire sur le 2^e segment, et que les trois derniers ont sur chaque côté du dos une tache plus large que dans les deux autres espèces. Il n'y a pas de tubercule dorsal derrière la ligne noire transverse du 2^e segment.

Observation. — L'individu que je décris est desséché, mais, d'après ce qui subsiste des couleurs, on peut supposer que le fond de l'abdomen était en grande partie bleu.

Appendices anales ferrugineuses, légèrement bordées de noir, les deux supérieures ayant un peu plus de deux fois la longueur du dernier segment de l'abdomen, atténuées à leur base, ensuite élargies, puis amincies en pointe à leur extrémité, qui est un peu tournée en dehors. Elles sont glabres, n'ont point de ligne élevée, mais un petit tubercule pointu, saillant vers les deux tiers de leur longueur en dessus. L'appendice inférieure n'égale pas tout-à-fait la moitié de la longueur des supérieures. Elle est triangulaire, pointue, concave en dessus et à bords renflés. Pieds noirs, la base des cuisses rousse et celles des deux antérieures très-claires en dehors (sans doute jaunes). Ailes teintées de jaunâtre surtout au milieu des inférieures. Parastigma très-allongé, jaunâtre; membranule accessoriale blanchâtre en avant, un peu cendrée au bord interne. La nervure de la côte jaune extérieurement.

♀. Je ne l'ai pas vue. Par analogie avec ses deux congénères, on peut présumer qu'elle doit différer du mâle par une forme plus amincie dans les appendices anales et par moins de bleu dans les taches de l'abdomen.

Se trouve sur les côtes de Provence en été. M. Barthélemy, directeur du Muséum de Marseille, qui a eu la bonté de me remettre l'individu que je décris ici, m'a dit que



Lith. de Burggraaff

E. De Selys Longchamps del.

1^{bis} *Ceshna formosa* (Vanderl.) 2^{bis} *Ceshna parthenope* (Selys)
3^{bis} *Ceshna Mediterranea* (Selys).

cette *Æshne* était très-commune sur les côtes de la Méditerranée à certaines époques, et qu'elle semblait y être de passage et comme apportée par les vents du sud. L'individu que je possède est dépourvu de tête, et ses couleurs sont en grande partie évanouies par suite de la dessiccation, mais la forme pointue de ses appendices, qui sont en outre dépourvues de cils, ne permet pas de la confondre avec la *Parthenope* ni encore moins avec la *Formosa*, puisqu'elle diffère aussi de cette dernière par la taille.

La planche annexée à cette notice représente les appendices anales grossies des mâles des *Æ. formosa*, *parthenope* et *mediterranea*, ainsi que le parastigma des ailes.

CONCHYLIOLOGIE.

Nouvelles recherches sur les coquilles fossiles de la province d'Anvers, par H. Nyst et G. D. Westendorp.

Depuis la publication de nos recherches sur les coquilles fossiles de la province d'Anvers, qui date de 1835, l'étude de la conchyliologie antédiluvienne a pris en Belgique une extension remarquable. Les investigations assidues de plusieurs amateurs ont amené la découverte d'un assez bon nombre d'espèces qui nous a paru ne pas être sans intérêt pour les géologues.

Nous publions aujourd'hui des simples diagnoses d'une